

CHARTRE DU CLUB

Etre licencié(e) au HBC Lancy, c'est s'engager à représenter le Club et à en donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le terrain qu'en dehors et de participer à son fonctionnement et à son développement.

L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement en tant que joueur, parent de joueur, dirigeant ou entraîneur à participer au fonctionnement et au développement de l'association et de respecter l'Ethique du handball et les règles de conduites élémentaire du club.

Tout adhérent peut apporter sa contribution dans un autre rôle que celui de joueur ou de parent :

- Apprendre à arbitrer et arbitrer pour le club.
- Apprendre à coacher pour le club.
- Aider pendant les tournois.
- Venir supporter les autres équipes du club.
- L'encadrement (accompagner les jeunes aux matches).
 - La table de marque.
- Le sponsoring ou lors des diverses manifestations.

ENTRAINEMENTS, COMPETITIONS ET VIE ASSOCIATIVE :

Chaque joueur ou dirigeant doit être à jour de sa cotisation pour être licencié au sein du club et donc pouvoir participer aux entraînements, aux compétitions et à la vie du club.

Toutes personnes membres du club sont responsables de leur comportement.

Lors de matchs, toute amende reçue suite à un comportement antisportif, insultes ou autre sera à la charge du membre incriminé (10.3 des statuts du club).

LE JOUEUR doit : (toutes catégories)

1. Etre présent régulièrement aux entraînements et compétitions, en tenue de sport adéquate et aux horaires indiqués. En cas d'empêchement, prévenir dans les plus brefs délais son entraîneur.
2. Respecter les consignes données par l'entraîneur et par les responsables du club.
3. Ecouter, dialoguer avec les autres avec respect et fair-play et en étant maître de lui et de ses gestes en toutes circonstances, dans la pratique du handball.
4. Véhiculer les valeurs de ce sport par chacun de ses comportements ainsi qu'un langage sans injure.
5. Représenter son équipe, son association sportive, sa commune et sa ville.
6. Respecter les règles du jeu et refuser de gagner par des moyens illégaux, par tricherie ou toute forme de violence.
7. Aider les coéquipiers qui présentent plus de difficultés et accepter leurs erreurs.

8. Respecter l'arbitre et à ne pas contester ses décisions et mettre en doute son intégrité.
9. Saluer l'équipe adverse et l'arbitre, avant et après le match.
10. Considérer un adversaire sportif comme indispensable pour jouer et non comme un ennemi.
11. Agir en tout temps avec courtoisie envers les entraîneurs, les officiels (les arbitres !), les coéquipiers, les adversaires, les spectateurs, les dirigeants et bénévoles du club.
12. Prendre soin du matériel qui lui est confié, en laissant propre le banc de touche, les vestiaires et les installations mis à sa disposition.
13. En répondant présent aux sollicitations du club pendant la saison (soirées, stages, manifestations diverses)
14. En évitant tout comportement pouvant nuire à l'image du club en toutes circonstances.
15. En ne prenant aucun produit dopant ou illégal. Pour les mineures, la consommation d'alcool est interdite, le club décline toute responsabilité en cas d'enfreinte à cette règle.
16. En prenant à sa charge les frais relatifs à une sanction sportive.
17. En s'engageant à venir aux entraînements et aux compétitions dans un état compatible avec la réalisation de performances satisfaisantes (heures de sommeil suffisantes, pas de blessure ni de maladie altérant la pleine capacité du joueur, absence d'alcoolisation...).

L'ENTRAINEUR – LE COACH – LE MANAGER doit :

1. Connaitre et respecter les règles du handball.
2. Écoute, et dialogue avec les autres avec respect et fair-play et en étant maître de lui en toutes circonstances, dans la pratique du handball.
3. Appliquer la politique sportive définie par le club et collaborer avec ses collègues entraîneurs autour du projet de jeu. Il doit préparer ses entraînements et être à l'heure à l'entraînement et aux matchs.
4. Il permet aux joueurs de pratiquer le handball dans un esprit sportif, en respectant les équipiers, les adversaires, les arbitres, les responsables du club, les supporters adverses et exiger un comportement identique de ses joueurs.
5. A tout moment, encourager les joueurs à prendre des initiatives en arbitrage et en encadrement. Il doit les sensibiliser à l'importance du rôle de chacun dans la vie du club.
6. Donner les calendriers des matchs à chacun de ses joueurs.
7. D'être présent sur l'ensemble des matchs de son équipe tout au long de la saison ou le cas échéant, s'organiser pour être remplacé.
8. Refuser de gagner par des moyens illégaux, par tricherie ou toute forme de violence.
9. Poursuivre sa formation par les suivies et recyclages proposés.
10. Vérifie le rangement du matériel, l'état des vestiaires mis à disposition.
11. S'assurer d'avoir le listing de ses joueurs à jour.

LES PARENTS doivent : (pour les licenciés mineurs)

Inscrire un enfant à une activité ne signifie pas se dégager de toutes responsabilités. Les enfants ne dépendent de leur entraîneur que pour la durée de leur entraînement et des matchs.

1. Ils s'engagent à vérifier la présence de l'entraîneur avant de laisser leur(s) enfant(s) à l'entraînement.
A la fin de celui-ci, ils viennent le chercher en respectant les horaires.
2. Ils sont un élément fondamental du club, ils assurent le bon fonctionnement de la vie quotidienne en permettant à leur(s) enfant(s) de venir pratiquer le handball le plus régulièrement possible tout en respectant les horaires.
3. La pratique du handball doit être une source de plaisir pour chaque licencié. Il leur est donc demandé de respecter le travail de l'entraîneur, de le laisser œuvrer pendant les entraînements et les matchs.
4. Rester spectateur durant les matchs et les entraînements, cela permettra à l'encadrement technique d'être plus efficace dans la mesure où leur enfant ne sera pas submergé de consignes ou d'interventions, qui ne correspondraient peut-être pas à celles de l'entraîneur.
Cela n'empêche pas les débats et les discussions entraîneurs/parents en dehors du terrain dans la plus grande courtoisie.
5. Il leur est conseillé de respecter le travail et la progression de leur (s) enfant(s) sans chercher à précipiter inutilement les choses.
6. De prévenir l'entraîneur pour toutes absences lors des entraînements ou des matchs.
7. Afin d'organiser au mieux les déplacements lors des matchs à l'extérieur nous comptons sur leur participation pour accompagner les joueurs et donc d'aider l'entraîneur et les dirigeants.
8. Il est important de féliciter et encourager les enfants mais il faut respecter l'équipe et l'encadrement adverse ainsi que les officiels du match avec enthousiasme, optimisme et tolérance.
9. Le club a besoin de bénévoles pour poursuivre son développement. Toutes les compétences sont les bienvenues pour aider les dirigeants à organiser les entraînements, les matchs, les tournois, le lavage des maillots, assurer la promotion du club, la recherche des partenaires....

L'EQUIPEMENT :

Le club fournit un jeu de maillot à chaque équipe lors de matchs (avec prise en charge des joueurs à tour de rôle de leur lavage), une pharmacie, les ballons nécessaires à l'entraînement et à la compétition.

Charte du Supporter:

1. Les décisions de l'arbitre, même sévères, tu accepteras
2. Avec les supporters adverses, poli et simple, tu resteras
3. Provocations et violences, tu rejetteras
4. Aucun projectile, sur le terrain, tu n'enverras
5. Les bonnes actions de l'équipe adverse, tu applaudiras
6. Si ton équipe perd, malgré tout, tu la soutiendras
7. Lors du match, l'esprit sportif, tu garderas
8. Les joueurs des deux équipes, tu respecteras
9. Les sifflets, les insultes, tu éviteras
10. Exemplaire et tolérant, avant, pendant, après le match, tu seras
11. Avec ce bon comportement, la fierté de ton équipe, tu feras.

Toute contravention à la présente charte entraîne la possibilité pour le club de Handball de décider d'un avertissement ou de l'interruption temporaire ou définitive de s'entraîner ou de jouer, après avoir entendu l'adhérent concerné ou son représentant légal pour les mineurs.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter

le :

Signatures précédées de « lu et approuvé » ainsi que votre nom et prénom SVP.

Parent

Enfant

Coach

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....